

Histoires de familles : processus d'appropriation des langues étrangères en Égypte, au xx^e siècle

Frédéric Abécassis, Iman Al-Saïd, Amani Fouad et Abir Mamdouh



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ema/263>

DOI : [10.4000/ema.263](https://doi.org/10.4000/ema.263)

ISSN : 2090-7273

Éditeur

CEDEJ - Centre d'études et de documentation économiques juridiques et sociales

Édition imprimée

Date de publication : 31 mars 1997

Pagination : 83-100

ISSN : 1110-5097

Référence électronique

Frédéric Abécassis, Iman Al-Saïd, Amani Fouad et Abir Mamdouh, « Histoires de familles : processus d'appropriation des langues étrangères en Égypte, au xx^e siècle », *Égypte/Monde arabe* [En ligne], 29 | 1997, mis en ligne le 08 juillet 2008, consulté le 07 juillet 2022. URL : <http://journals.openedition.org/ema/263> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/ema.263>

Ce document a été généré automatiquement le 7 juillet 2022.

Tous droits réservés

Histoires de familles : processus d'appropriation des langues étrangères en Égypte, au xx^e siècle

Frédéric Abécassis, Iman Al-Saïd, Amani Fouad et Abir Mamdouh

- 1 Ce travail collectif a été conduit par des enseignants de français exerçant dans différentes universités et facultés d'Égypte. C'est à partir de leurs expériences variées en province et au Caire¹ que s'est élaborée une réflexion didactique incluant de façon prioritaire des paramètres sociaux dans l'apprentissage et l'appropriation de langues étrangères. Il s'agissait de montrer, en opposition à des manières plus techniciennes d'aborder l'enseignement du « français langue étrangère », que dans la maîtrise, l'usage et, par conséquent, l'apprentissage d'une langue, l'essentiel se joue sans doute en dehors de la salle de classe, de l'amphithéâtre ou du laboratoire de langue.
- 2 L'hypothèse qui a commandé notre recherche fait de la famille un lieu d'observation privilégié du processus de capitalisation des langues étrangères dans l'Égypte du xx^e siècle. C'est en effet de décisions familiales que relève le choix d'apprendre une langue et le bi- ou le trilinguisme. La famille partage avec l'école un rôle majeur d'entraînement à la pratique de langues étrangères, dont certaines, le français en particulier, sont devenues des langues secondes, voire de véritables langues maternelles. Il paraissait intéressant, dans un pays que n'ont cessé de se disputer les puissances impériales, et dont l'identité nationale s'est largement construite en opposition à elles, de voir comment des familles égyptiennes s'étaient pliées à la pratique de langues politiquement dominantes, avaient diversifié leurs atouts, les avaient intégrées ou non dans leur patrimoine transmissible et cela, en fonction de quelles stratégies de mobilité sociale. Une langue étrangère est un outil de communication, mais aussi un signe de reconnaissance. Nous avons donc construit notre travail sur l'idée que la capacité à jouer sur plusieurs codes constituait une marque forte d'appartenance de classe, et avons essayé de tester ce postulat auprès d'une dizaine de familles égyptiennes arabophones qui, à un moment donné de leur histoire, ont eu accès à une ou plusieurs langues étrangères.

Fich. Edit. Sélection Modèle Objet Format Script Fenêtre 11:32

Histoires de familles

Modèle n° 11

Mère en 1948 à Alexandrie Mère Fahima Sexe Féminin

Famille C Nombre de génération 2 Position dans la famille 12000 Rang selon la génération Conjoint

Religion Musulman(e)... Nationalité égyptienne

Langues connues Français scol. Niveau de formation Primaire ancien Etablissement scolaire fréquenté Ecole privée égyptienne

Nb langues 2 Profession Sans

Éléments biographiques

Scolarisée à l'école de la communauté juive, y a appris le français, puis a appris l'espagnol sur le tard lorsque son fils a eu des problèmes d'yeux et est allé se faire opérer en Espagne. L'école était proche de la maison, et on y travaillait toute la journée.

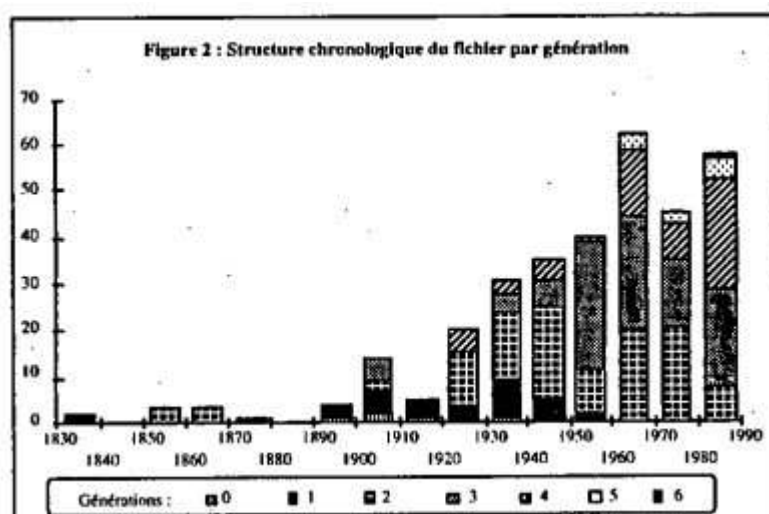
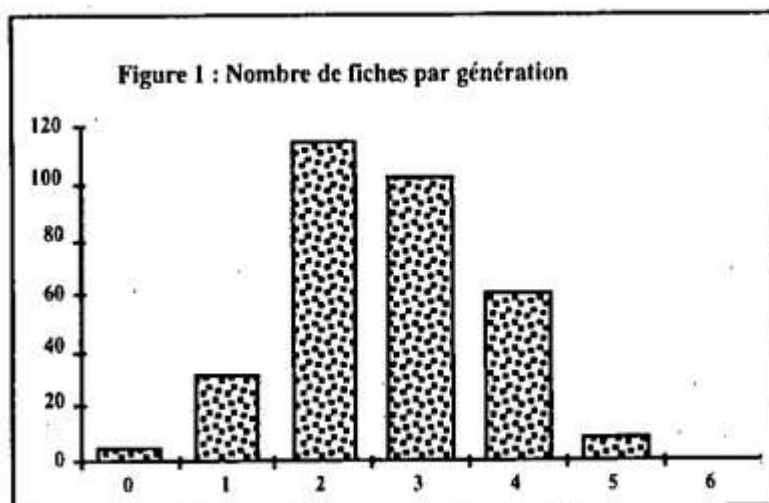
Moyenne nb langues 1,781 Décompte langues connues 547

Écart type 7,405

- 3 Notre travail se veut plus suggestif que représentatif, il ne saurait, par exemple, être question d'en tirer des conclusions sur le degré de diffusion ou de pratique de telle ou telle langue dans le pays. Cette enquête « impressionniste » cherche à mettre en évidence quelques processus d'acquisition, de consolidation ou de fructification de patrimoines linguistiques hérités. C'est donc résolument qu'elle s'est orientée vers des familles où un tel patrimoine existait, et qu'elle les a classées en fonction de l'importance de celui-ci.

Méthode d'enquête et structure générale du fichier

- 4 L'enquête a tout d'abord reposé sur des entretiens. La personne interviewée était priée de raconter l'histoire de sa famille aussi loin qu'elle pouvait remonter, avec une attention toute particulière aux langues étrangères pratiquées par chaque individu. La démarche proposée consistait, à partir des grands-parents ou de plus loin si possible, à raconter l'histoire de toute leur descendance. Les interviewés et les enquêteurs étaient des proches (parents ou amis), ce qui permettait une vérification « par la pratique » des informations et diminuait de beaucoup tout risque de transformation ou de gauchissement de la réalité.
- 5 On a ensuite procédé à la saisie systématique des informations sur une base de données dont les principales rubriques correspondent à 15 critères jugés pertinents pour l'élaboration de notre étude. Chaque individu a fait l'objet d'une fiche (voir exemple ci-contre).
- 6 Quelques critères méritent explication :
- 7 - *famille* : chaque famille a été désignée par une lettre pour préserver l'anonymat. Une famille est, rappelons-le, définie d'un simple point de vue biologique comme un couple d'ancêtres et sa descendance, à laquelle on a ajouté les conjoints ;

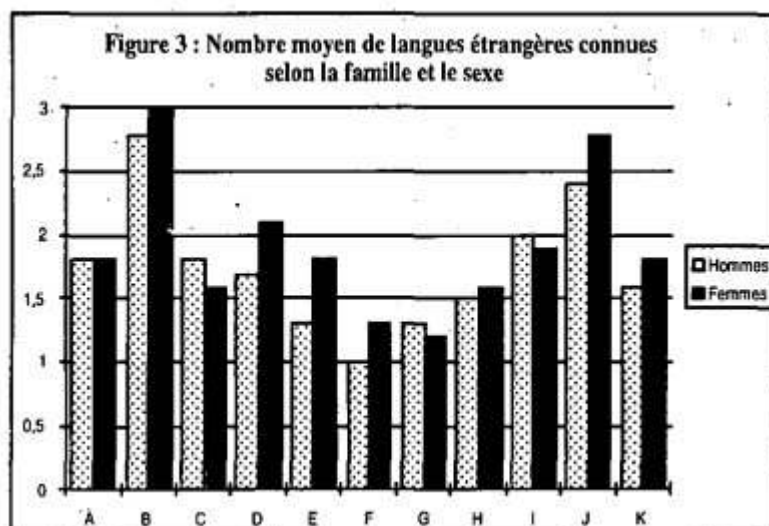


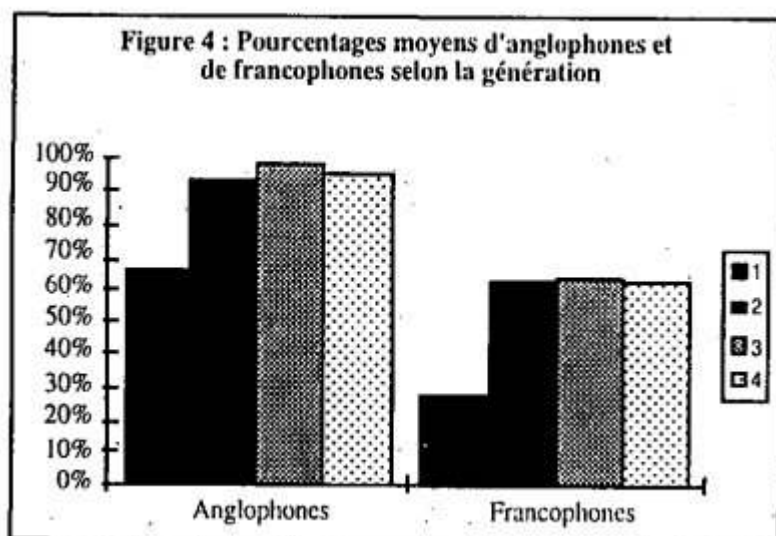
- 8 - *numéro de génération* : variant de 0 à 6, il correspond à la succession biologique des générations. Le numéro 1 correspond à la première génération à avoir eu accès à une langue étrangère ou, dans le cas de familles parlant des langues étrangères aussi loin que remonte la mémoire, à l'ancêtre commun. Ce n'est que très approximativement que l'on peut donner à une génération des limites chronologiques. En effet, à l'intérieur d'une même famille, deux générations peuvent se chevaucher ; par ailleurs, entre deux familles différentes, les premières générations peuvent être distantes de plus d'un siècle. Ce critère de génération aurait donc tendance à rendre compte davantage de faits de structure que de faits liés à la chronologie ;
- 9 - *position dans la fratrie* : elle est codifiée par un numéro à 5 chiffres dont chacun correspond à une génération, indiquant la généalogie de l'individu. Ainsi, un individu codifié 12 400 appartient à la troisième génération de la famille ; c'est le quatrième enfant du deuxième enfant du grand-père, qui était lui-même un fils aîné ;
- 10 - *rang selon le sexe* : il apporte une précision supplémentaire. Il permet de déterminer si l'individu est le premier, le deuxième ou le troisième fils (ou fille), ou s'il n'est qu'un membre par alliance de la famille (conjoint) ;

- 11 - *langues connues* : pour l'anglais et le français, langues les plus fréquemment connues, on a établi une distinction entre différents niveaux d'appropriation, qui ne sont pas forcément des niveaux de maîtrise de la langue. Une « langue scolaire » a été plus ou moins bien apprise à l'école, mais n'a que rarement été utilisée par la suite ; une « langue de travail » n'a aucun usage en dehors de la vie professionnelle ; une « langue de communication » peut être pratiquée en famille ou entre amis ;
- 12 - les données statistiques (moyenne du nombre de langues parlées et écart-type) permettent de quantifier, pour un ensemble de fiches sélectionnées selon un ou plusieurs critères, le degré de connaissance linguistique du groupe isolé. Ainsi, on le voit sur l'exemple, pour l'ensemble du fichier, on oscille entre une et deux langues étrangères parlées par personne. Les individus trilingues (quadrilingues avec l'arabe), sans être absents du fichier, sont plus rares.

Structure générale du fichier

- 13 On a pu réunir 323 fiches pour les onze familles répertoriées, avec des dates de naissance s'échelonnant de 1830 à 1989, l'âge de 5 ans correspondant au début de la scolarisation. Seule une famille a pu être reconstituée sur six générations. La figure 1 montre l'importance numérique des générations médianes.
- 14 La figure 2 montre à quel point génération biologique et génération chronologique ne peuvent être confondues. Il est intéressant de voir que la première génération (en noir) s'étend de 1830 à la fin des années cinquante. Après cette date, grâce à la généralisation de l'enseignement, la plupart des individus du fichier ont au moins appris l'anglais à l'école. Les deuxième, troisième et quatrième générations s'étendent chacune sur près d'un siècle avec un très léger décalage, à peine perceptible.





15 Ainsi, le « centre de gravité » de la première génération se situerait dans les années vingt, celui de la deuxième dans les années quarante-cinquante, celui de la troisième dans les années soixante, et celui de la quatrième dans les années soixante-dix. Cela avec des écarts chronologiques assez importants.

Les différences d'accès aux langues étrangères

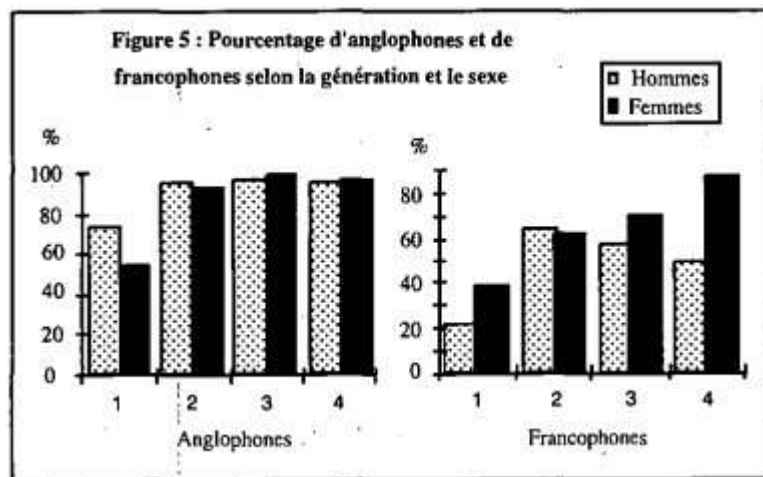
16 Si la plupart des individus composant le fichier parlent une ou deux langues étrangères, cela ne va pas sans des disparités parfois considérables. Les possibilités de sélection offertes par la base de données permettent d'en rendre compte, de les imputer au sexe des individus, à leur environnement familial ou à leur place dans la succession des générations.

17 Le premier constat qui s'impose est l'importance de l'écart entre les familles composant le fichier. La figure 3 confirme l'hypothèse de départ : la polyglossie d'un individu est très largement liée à son environnement familial. C'est sur ce « baromètre de la notabilité » que nous fonderons plus loin les confrontations entre familles comparables : B et J, dont les membres connaissent en moyenne trois langues étrangères, F et G, dont les membres n'en connaissent en général qu'une, et enfin D et I, dont les membres possèdent en moyenne deux langues étrangères.

18 Une deuxième observation peut être tirée de la figure 3. À quelques exceptions près, il faut noter le faible écart quantitatif (presque toujours, d'ailleurs, à l'avantage des femmes) entre les compétences linguistiques des hommes et celles des femmes à l'intérieur d'une même famille. Plus que le sexe, l'entourage familial paraît déterminant dans la connaissance des langues.

19 Les deux langues les plus répandues de notre échantillon sont, on le devine, l'anglais et le français. L'allemand ne vient qu'en troisième position, très loin derrière. Les taux de connaissance de l'anglais sont bien supérieurs à ceux du français (cf. figure 4), à l'exception des familles B et C, où le français tient la première place. L'origine libanaise de la famille B, l'implantation alexandrine de la famille C, ainsi que leurs choix de scolarisation (écoles religieuses françaises) rendent largement compte de cette exception. La connaissance de l'anglais avoisine, pour toutes les autres familles, les 90 %. En revanche, celle du français connaît, selon les familles, des fluctuations très fortes qui reproduisent, presque à l'identique, le profil de la figure 3. Là encore, les familles B

et J se distinguent, tout comme pour la pratique de l'allemand ; plus de la moitié des germanophones de notre échantillon se trouvent dans ces deux familles. À l'opposé, on ne compte qu'une poignée de francophones dans les familles F et G ; et ce n'est pas sans une certaine ironie que notre interlocuteur évoquait l'ambition d'un de leurs membres d'apprendre l'allemand. Tout se passe comme si la distinction assignée à chaque langue était inversement proportionnelle à son importance quantitative dans l'échantillon.



- 20 À la différence des langues « rares » (allemand, italien, espagnol, russe...), l'apprentissage de l'anglais et du français est un processus cumulatif qui ne demande qu'une génération pour atteindre son maximum. Cela suggère, en d'autres termes, que lorsqu'une de ces deux langues entre dans une famille, elle n'en sort que difficilement et a tendance à se transmettre de génération en génération, et cela indépendamment du moment historique où elle y a fait son apparition. Cette capitalisation des langues étrangères ne va pourtant pas sans une certaine sélection : tendance à l'abandon des langues « rares » dès la troisième génération, et surtout, distribution sexuée des rôles dans la transmission du patrimoine linguistique. La stabilisation des francophones aux alentours de 60 % d'une génération masque en réalité une profonde divergence entre les évolutions des deux sexes, dès la troisième génération (cf. figure 5).
- 21 Le français progresse chez les filles de génération en génération, et atteint un taux de connaissance très voisin de celui de l'anglais pour une pratique bien plus usuelle. Il régresse en revanche chez les garçons, au profit d'une amélioration qualitative de l'anglais qui, de scolaire, devient davantage une langue utilisée dans un contexte professionnel. Si le français se maintient au-delà de trois générations, malgré la désaffection que lui témoignent les hommes, c'est au prix d'une véritable spécialisation des femmes dans une fonction de préservation du patrimoine : dans notre échantillon, plus de la moitié des femmes francophones ou anglophones en âge de travailler sont sans profession ou enseignantes, c'est-à-dire liées à une fonction de transmission du capital linguistique. Selon la conjoncture du moment, elles choisiront pour leur fils, futur chef de famille, un investissement vers l'anglais, le français ou les deux langues. Il semble toutefois qu'en l'état actuel, le français s'apparente, par bien des traits, à un capital gelé.
- 22 Une approche un peu plus fine de l'histoire de quelques familles va nous permettre à présent de donner corps à ces hypothèses.

Typologie des familles constituant le fichier Élite du savoir ou élite d'État : les familles polyglottes
De Muhammad 'Alî à Hosni Moubarak : le service de l'État (famille J)

Gén.	1	2	3	4	5
Kabyle	1				
Grec			1		
Turc	2	5	2	1	
Français	1	6	4	11	5
Anglais		6	4	12	5
Allemand		1		3	2
Italien				2	
Espagnol				1	

- 23 Cette famille d'origine turque est celle dont la mémoire remonte le plus loin dans notre fichier. C'est vers 1830, dans une province turcophone de l'Empire ottoman, que son « fondateur » est né avant de s'installer au Caire. La deuxième génération (1850-1870) a fait ses études en Égypte, dans les écoles militaires, comme « clients » de la dynastie. L'épouse de l'un des officiers est la fille du premier ministre Mustafa Pacha Fahmi, et la sœur de Safiya Zaghlûl.
- 24 La troisième génération (1900-1910) est presque exclusivement composée de femmes ; elles ne travaillent pas et ont appris le français avec leur préceptrice. Elles sont mariées à des pachas, hauts commis de l'État. C'est à cette génération que le turc disparaît pour être supplanté par le français. Aucune de ces femmes n'a eu d'enfant et c'est leur frère cadet qui a hérité de tout le patrimoine familial. Ingénieur agricole, il se consacre à la surveillance de ses terres.
- 25 La quatrième génération (1920-1950) voit diminuer relativement le nombre d'enfants : trois au maximum par famille. Elle est presque complètement masculine. Les aînés de cette génération ont fait leurs études dans des écoles gouvernementales égyptiennes. Ceux qui sont nés après 1941 ont été scolarisés au lycée français ou franco-égyptien. La famille (conjoint compris) investit un ensemble de professions d'élite: professions libérales (affaires, médecine), intellectuelles (université de Genève), armée (officiers de marine), politique (chef du protocole de la présidence de la République). Aucune femme de cette génération ne travaille. Deux membres de la famille ont émigré, l'un en Allemagne, l'autre en Suisse. C'est cette génération qui a la palette de langues la plus diversifiée (six langues parlées). La génération suivante n'a plus conservé que trois langues (français, anglais, allemand).
- 26 La cinquième génération (1963-1974) n'a plus que deux enfants par famille. Garçons et filles étudient chez les Jésuites ou en Allemagne lorsqu'ils y sont nés, puis à l'Université américaine du Caire.

- 27 Le dernier né de la sixième génération a été orienté vers l'école Misr Language School, réputée être la plus cotée du Caire. Avec lui, la famille semble avoir tranché en faveur de l'anglais au détriment du français.

L'horizon occidental d'une famille levantine (famille B)

Gén.	Russe	Espagnol	Italien	Allemand	Français	Anglais
1	1	2	1	1	2	
2		1	2	5	8	8
3			1	5	4	4

- 28 Avec cette famille d'origine libanaise, de rite maronite, la plage temporelle se réduit. Les fiches vont de 1914 à nos jours. La famille est cairote, avec plusieurs alliances à l'étranger, en Occident : Argentine, Canada, Espagne, Angleterre. La religion ne paraît pas être un obstacle insurmontable à un mariage avec un musulman – il est vrai à moitié anglais – ni à des divorces, car l'un des membres de la famille a été marié trois fois.
- 29 Le grand-père, né en 1914, est ingénieur. Il a étudié chez les frères des écoles chrétiennes et a fait ensuite ses études en Suisse. Son épouse, syro-espagnole, est catholique de rite grec et ne travaille pas à l'extérieur. Elle a un niveau d'instruction primaire (ancien) qui lui permet de maîtriser le français, qu'elle parle en famille ; elle possède aussi l'espagnol, qu'elle a appris de sa mère. Elle parle arabe mais ne l'écrit pas.
- 30 Les fils de la deuxième génération (1943-1950) héritent de leur père (ingénieur) son métier et ont une formation supérieure. Les deux fils et la fille ont étudié dans des écoles privées étrangères (les frères des écoles chrétiennes pour les garçons, l'école allemande pour la fille), les deux fils en Suisse et en Allemagne pour leur cursus universitaire. La fille a arrêté ses études après le secondaire, est partie travailler au Canada avant de revenir en Égypte tenir un magasin de prêt-à-porter appartenant à son père. Elle a épousé un musulman d'origine anglaise. L'aîné des fils a émigré en Allemagne, le second, de façon temporaire, au Canada. Les conjoints de cette génération sont soit occidentaux, soit passés par des écoles privées étrangères. Les épouses travaillent toutes dans le tertiaire, le conjoint de la fille est médecin spécialiste. Cette génération a, comme la famille « J. » aux mêmes dates, la palette de langues la plus diversifiée. C'est avec elle que l'anglais fait une apparition massive, dans une famille qui ne semblait pas jusqu'alors en avoir ressenti la nécessité. La génération suivante n'a conservé que quatre langues. L'espagnol lié à la grand-mère se perd, et l'italien est en voie de disparition.
- 31 Les enfants de la troisième génération nés en Égypte, toutes des filles, ont été scolarisés dans des écoles privées étrangères, l'école allemande pour les trois. Parmi les descendants du fils aîné, une fille et un garçon nés en Allemagne, la fille a conservé le français, mais le garçon ne parle que l'allemand. Leur arabe est réactualisé lors de vacances passées en Égypte.

Le difficile maintien d'un statut menacé : la langue étrangère, passage obligé de la modernité
L'impitoyable sélection de l'héritier (famille F)

- 32 Avec cette famille copte orthodoxe originaire de Chebin al-Kom, capitale d'un gouvernorat du Delta proche du Caire, on mesure l'importance et la difficulté de l'investissement éducatif. Le grand-père est né en 1905, la grand-mère en 1910. Les langues étrangères dans cette famille sont une acquisition récente. Le premier à en apprendre une est leur deuxième fils, né en 1936.
- 33 Le grand-père tenait un petit commerce à Chebin al-Kom. Son épouse ne travaillait pas à l'extérieur. Leur instruction s'est arrêtée à l'enseignement élémentaire. Aucun des deux ne parlait de langue étrangère.
- 34 Les trois branches de la famille correspondant à leurs trois fils ont eu des parcours migratoires différents. Tous ont quitté Chebin al-Kom, l'un pour Le Caire, l'autre pour l'Irak puis Le Caire, le troisième pour Beni-Sweif. Entre les trois garçons, les niveaux d'étude et les statuts professionnels suivent une certaine progression : formation initiale arrêtée au secondaire et métier d'instituteur pour le premier, études supérieures pour les deux derniers. L'un est devenu fonctionnaire au ministère de l'Économie, l'autre, cardiologue, a ouvert un cabinet à Beni-Sweif. Tous deux sont légèrement anglophones, ainsi que leurs conjointes. L'aîné ne parle aucune langue étrangère. Son épouse, en revanche, de confession protestante, maîtrise l'anglais et le français. Née au Caire, ses parents avaient tous deux appris l'anglais dans les établissements américains d'Assiout et de Zagazig. Une seule des épouses de cette génération travaille à l'extérieur, fonctionnaire comme son mari au ministère de l'Économie.
- 35 À la génération suivante (1968-1985), parmi les Cairotes, seule la fille unique du couple orthodoxe-protestant et le garçon venu après trois filles ont eu accès à des écoles privées à niveau de langue renforcé. La fille a étudié le français, qu'elle enseigne à l'Université, le garçon l'anglais. Ses soeurs, après leur séjour de quelques années en Irak, ont opté pour des facultés de médecine et de commerce. L'anglais qu'elles ont appris reste scolaire, de même que l'allemand ; que l'une d'elles a choisi comme seconde langue, parce que de toute façon, dit-elle, personne ne l'aurait aidée en français. Les enfants nés à Beni-Sweif sont scolarisés dans des écoles publiques. Les rudiments d'anglais et de français qu'ils y apprennent ne sauraient rivaliser avec le niveau de langue de leurs cousine et cousin aînés.
- Du foncier au culturel, le changement de nature du patrimoine (famille G)
- 36 Dans cette famille musulmane cairote – ou plutôt, que la croissance du Grand Caire a rendue cairote –, l'apprentissage des langues étrangères, à l'instar de la famille F, est un fait tardif : le premier membre à apprendre l'anglais est né en 1944. À l'origine, il s'agit de propriétaires terriens qui possédaient une *izba* (domaine agricole) au début de la route d'Alexandrie. Les fiches s'étendent de 1908 à 1989, sur quatre générations.
- 37 Le grand-père, né en 1908, savait lire et écrire car il avait fréquenté le *kuttâb* (école coranique), il s'occupait lui-même de l'exploitation de ses terres. Son héritage a été partagé entre ses cinq enfants, quatre garçons et une fille, nés entre 1936 et 1952. Seuls le troisième fils et la fille ont fait des études supérieures après avoir fréquenté des établissements gouvernementaux. Tous deux ont appris l'anglais. L'un est devenu ingénieur, l'autre enseigne les sciences dans un collège public. Les trois autres garçons, les deux aînés et le cadet ont fait des études élémentaires ; le cadet a fait des études primaires, ce qui lui a permis de s'initier à l'anglais.

- 38 La génération suivante (1960-1988) est assez nombreuse, et creuse le clivage culturel entre les différentes branches. Le nombre d'enfants est fonction du degré d'instruction de la génération précédente : trois enfants pour ceux qui ont fait des études supérieures, quatre à six enfants par famille pour les autres. Les six enfants du frère aîné ne sont pas allés plus loin qu'un niveau d'enseignement secondaire. Trois travaillent comme secrétaires, les autres sont sans profession. Seul l'aîné du second fils amené à terme ses études supérieures, qui lui ont permis de devenir comptable. Ses frères et sœurs se sont eux aussi arrêtés au secondaire. L'un est devenu employé d'usine, l'autre fonctionnaire au ministère de la Défense ; la troisième est sans profession. Les enfants du dernier fils sont encore lycéens ou écoliers dans des écoles gouvernementales. Les enfants de ces trois branches ont appris l'anglais à l'école et s'en servent parfois dans leur travail, à l'exclusion de toute autre langue. Les six enfants du frère et de la sœur qui ont fait des études fréquentent tous des établissements privés au Caire, où ils apprennent le français et l'anglais.
- 39 Il faut attendre la génération suivante (1985-1989) pour que les petits-enfants des deux frères aînés fréquentent à leur tour ce type d'établissements privés, qui semblent ainsi s'imposer progressivement comme la norme familiale.
- Les langues étrangères, corollaires d'une promotion sociale De la province au Caire : les langues étrangères accompagnent l'accès au tertiaire supérieur (famille D)
- 40 La mémoire de cette famille égyptienne musulmane de souche provinciale remonte à 1897. La famille a vécu à Mahalla et émigré progressivement au Caire. À l'exception d'une alliance avec une Anglaise et d'une autre, plus récente, avec un Égyptien naturalisé américain, tous les conjoints sont égyptiens.
- 41 Le grand-père est né en 1897. Commerçant en coton, il est d'origine soudanaise et son épouse d'ascendance turque. Il a un niveau d'instruction primaire (ancien) qui lui permet de maîtriser l'anglais, dont il se sert dans son travail. En revanche, sa femme est analphabète.
- 42 La deuxième génération est née entre 1930 et 1950. La fille aînée a commencé sa scolarité à l'école des missionnaires américains de Tanta, en 1928, ce qui était relativement peu courant pour une fille musulmane à l'époque. Après des études à l'université d'Alexandrie, elle devient chimiste, épouse un professeur et s'installe au Caire. Les deux garçons qui la suivent, après des études dans l'enseignement public, font une carrière militaire, l'un comme médecin, l'autre comme pilote. Le médecin émigré en Angleterre à la suite de la défaite de 1948. Son frère, en revanche, fait partie des Officiers libres, mais sera assassiné avec d'autres gradés juste après la révolution. Les filles cadettes suivent un enseignement public qui les conduit à l'Université. L'une devient elle aussi chimiste ; l'autre, après des études de droit, se marie et cesse de travailler à l'extérieur. Hommes et femmes de cette génération ont fait des études supérieures et maîtrisent chacun au moins l'anglais, dont ils se servent pour leur travail.
- 43 La troisième génération prend immédiatement le relais de la précédente et s'étend de 1950 à 1980. Les Caiotes ont suivi des études dans des écoles privées à niveau de langue renforcé. Les filles ont étudié le français ou l'allemand et un peu d'anglais, les garçons l'anglais, et de façon très secondaire l'allemand et le français. Ceux qui sont restés à Mahalla se sont contentés d'études primaires dans des écoles religieuses et ont continué dans l'enseignement gouvernemental. Tous ont fait des études supérieures

(dont une à l'université américaine) qui les situent dans une classe moyenne supérieure ; ingénieurs, universitaires, juristes, comptables.

- 44 Tous les enfants de la quatrième génération (1980-90) font leurs études dans des écoles privées en majorité de langue anglaise.
Contacts étrangers et migrations temporaires, accélérateurs d'une promotion sociale et culturelle (famille I)
- 45 L'histoire de cette famille musulmane telle qu'on peut la reconstituer remonte à 1908. Tous ses membres sont caiotes, à l'exception de deux personnes qui sont nées au Koweït à la troisième génération car leurs parents y travaillaient. Les fiches s'étendent sur trois générations. Les grands-parents (1908-1915) ont eu deux formations différentes. Le grand-père a fréquenté l'école primaire où, selon l'ancien système, il a appris l'anglais. La grand-mère n'a jamais travaillé à l'extérieur, sait lire sans jamais être allée à l'école. Employé au consulat d'Angleterre, le grand-père a pu y entretenir son anglais.
- 46 Les trois enfants de la deuxième génération (1939-1947) ont fréquenté les écoles gouvernementales et privées égyptiennes pour les femmes. Les deux filles (l'aînée et la cadette), comme leur frère, ont arrêté leurs études après le secondaire. Elles sont devenues secrétaires. L'aînée, ayant épousé son patron, a cessé de travailler et l'a suivi au Koweït après la faillite de son entreprise en 1969. Sa sœur cadette, secrétaire elle aussi, qui avait épousé un comptable formé dans une école anglaise puis à l'université, a suivi son mari en Angleterre et travaillé dans une agence de voyage, avant de rejoindre sa sœur et son beau-frère au Koweït. Grâce à leurs maris, leur frère et son épouse ont pu trouver un emploi dans l'administration d'un hôtel au Koweït. Les trois familles sont rentrées au Caire vers 1984, bien avant la guerre du Golfe. Leur langue de communication reste l'arabe ; l'anglais est utilisé pour le travail et le français, appris à l'école, reste peu utilisé.
- 47 La troisième génération (1966-83) a été scolarisée, en ce qui concerne les filles restées en Égypte, dans des écoles privées étrangères de langue française, et en ce qui concerne leur cousin, dans une école privée égyptienne. Ce dernier est ensuite entré à l'école militaire et en sortira officier. Les plus âgées ont fait des études supérieures et sont devenues comptables ou universitaires. Les plus jeunes sont encore à l'école.

Conclusion

- 48 L'estimation moyenne du nombre de langues connues par chaque individu dans chaque famille, oscillant entre 1 et 3, s'est révélée un critère tout à fait pertinent – voire essentiel – dans la définition du statut social auquel chacune peut prétendre. Les deux familles les plus polyglottes sont, pour l'une, une dynastie de hauts serviteurs de l'État d'origine turque, et pour l'autre, une famille levantine cosmopolite tournée vers le monde méditerranéen puis vers l'Occident, comptant depuis longtemps en son sein nombre d'ingénieurs et de médecins. À l'opposé, c'est le développement de l'instruction publique au milieu du xx^e siècle qui a permis l'accès aux langues étrangères des familles les moins rompues à leur pratique. Passage obligé de la modernité, le patrimoine linguistique a dû se substituer au patrimoine foncier en même temps que des pratiques malthusiennes rendaient un peu moins inégalitaires les procédures de sélection de l'héritier, toujours présentes sous forme de modes d'éducation différenciés. Avec des familles dont les membres parlent en moyenne deux langues étrangères, on a pu mettre en évidence le rôle de migrations internes ou

temporaires à l'étranger dans le passage au bi- ou trilinguisme et dans la promotion sociale d'une génération à l'autre.

- 49 Au total, l'analyse de cet échantillon a permis de se faire une idée du statut de chaque langue étrangère. Il paraît assez clair qu'un tri s'est opéré, avec abandon des langues méditerranéennes (italien, espagnol, turc) au profit des langues des puissances européennes ou atlantiques. Si l'anglais est depuis longtemps la langue commune et ne cesse de consolider sa position, le français et l'allemand demeurent des langues de distinction, fonction qu'un partage des rôles entre les sexes – l'utilitarisme pour les hommes, le « superflu » pour les femmes – ne cesse de confirmer.
- 50 Tous les parcours familiaux analysés s'achèvent dans une école à niveau de langue renforcé. Cela tient à l'échantillon interrogé, mais cela montre aussi la diffusion de la croyance en le bien-fondé d'une éducation basée sur l'enseignement des langues. Sur le rythme de cette diffusion, la périodisation que suggère le fichier recoupe celle observée dans les écoles françaises les plus prestigieuses :
- 1920-1940 : la pratique la plus ancienne, celle des familles levantines. Les élites musulmanes nationales briguent le même niveau de formation linguistique en dehors de ce circuit ;
 - 1943-1952 : l'extension de la gratuité de l'enseignement public conduit les élites égyptiennes à investir les établissements étrangers ;
 - 1952-1967 : une première génération d'une classe moyenne nationale leur emboîte le pas, et l'ancienne clientèle levantine prend souvent le chemin de l'étranger ;
 - 1973-1990 : des générations récemment enrichies, ou désireuses de maintenir leur statut social, adhèrent à leur tour au modèle, s'orientent vers le français ou l'allemand. Les élites se mettent à miser davantage sur l'anglais que sur le français.
- 51 Derrière cette chronologie, c'est bien du statut social des familles qu'il est question. La capitalisation d'un patrimoine linguistique est consolidée par le passage à l'enseignement privé et par l'accès à l'armée, à des professions libérales, à des carrières universitaires. Les langues étrangères, baromètre fiable au service d'une endogamie, sont autant utilisées comme des signes d'appartenance de classe que comme des codes de communication. D'où le malaise qui nous prend parfois devant les « déclarations d'amour » de nos étudiants pour le français, expression évidente et à peine voilée d'un désir de promotion sociale, mais qui se transfère sur le signe, de moins en moins porteur de sens, d'une appartenance de classe.

NOTES

1. Facultés des lettres et de pédagogie du Fayoum, de Benha, de Minya, de Mansûra ; université de 'Ayn Shams ; collège de la Mère-de-Dieu ; collège de la Sainte-Famille ; université de Helwân ; Institut de droit des affaires internationales ; Centre national d'études judiciaires ; Institut de tourisme et d'hôtellerie...

INDEX

Mots-clés : histoire, langues, linguistique, francophonie